

Paris, le 25 juin 2018

Votre contrat n° AN 741 777

#### Attestation d'assurance de responsabilité civile

Generali Iard atteste que ATLANTIC SERVICE, numéro de Siret 30925762400028, demeurant 360 BOULEVARD DE LA PLAGE 33311 ARCACHON CEDEX, est titulaire du contrat n° AN 741 777.

Sont couvertes les conséquences pécuniaires de la responsabilité civile pouvant lui incomber du fait de ses activités professionnelles :

- Entreprise de nettoyage.
- Entretien d'espaces verts, y compris élagage et abattage.
- Dératisation.
- Dépannage en électroménager.
- Enlèvement de graffitis.
- Sablage de coque de bateaux (de moins de 2000 tonneaux de jauge brute) chez les tiers sans opérations de manutention.
- Sur le site d'ANDERNOS gardiennage, de caravane, bateaux, camping cars, remorques (15 place maxi sur un terrain de 1000 m<sup>2</sup>).

Seules les garanties mentionnées dans le tableau ci-dessous sont souscrites pour les montants précisés :

Garantie	Montant	Franchise
<b>Responsabilité Civile Générale</b>		
Tous dommages confondus Ce plafond englobant	9 000 000 EUR	non indexés par sinistre, Franchise : néant
Dommages corporels garantis et Dommages immatériels en résultant Caused par : Fautes inexcusables Accidents de travail Maladies professionnelles	1 500 000 EUR	par période d'assurance quel que soit le nombre de victimes Franchise : néant
Dommages matériels garantis et Dommages immatériels en résultant	3 050 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% des dommages, mini 500 EUR maxi 2000EUR
Atteintes à l'environnement d'origine accidentelle	650 000 EUR	non indexés, par période d'assurance, Franchise 3000 EUR par sinistre

FILIP001 / 301193591

1 / 3

203D E

260DA - 03/2014

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises - 75456 Paris Cedex 09



Attestation contrat n° AN 741 777

Garantie	Montant	Franchise
<b>Responsabilité Civile Générale</b>		
Dommages matériels et immatériels en résultant causés aux biens confiés et/ou prêtés	100 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% des dommages, mini 750 EUR maxi 2000EUR
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti	305 000 EUR	par sinistre, Franchise 10% du montant des dommages mini 2000 EUR maxi 6000 EUR

Garantie	Montant	Franchise
<b>RC Après livraison des travaux, services, produits</b>		
Tous dommages confondus dont	3 050 000 EUR	par période d'assurance, Franchise par sinistre 10% des dommages mini1000 EUR maxi 4000 EUR
Dommages immatériels non consécutifs à un dommage corporel ou matériel et Dommages immatériels consécutifs à un dommage corporel ou matériel non garanti	350 000 EUR	par période d'assurance, Franchise par sinistre 10% des dommages mini3000 EUR maxi 8000 EUR

Garantie	Montant	Franchise
<b>Responsabilité Civile Professionnelle</b>		
Pertes des clefs	32 000 EUR	par période d'assurance, Franchise 400 EUR

Garantie	Montant	Franchise
<b>Défense Pénale et Recours</b>		
- Recours amiable	7 500 EUR	Hors Taxes Seuil d'intervention: préjudice de l'assuré en principal au moins égal à 1500 EUR TTC
- Défense pénale et recours judiciaire	50 000 EUR	HT dont 15000 Eur pour frais taxables d'huissier de justice ou d'expert judiciaire. Seuil d'intervention pour recours judiciaire : préjudice de l'assuré en principal au moins égal à 1500 EUR TTC



Attestation contrat n° AN 741 777

La présente attestation est valable pour la période du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2018 sous réserve que le contrat ne soit pas résilié, suspendu ou annulé pour quelque cause que ce soit. Elle n'implique qu'une présomption de garantie à la charge de l'assureur. Elle est délivrée pour valoir ce que de droit et n'engage l'assureur que dans les limites des dispositions du contrat auquel elle se réfère.

Roland SIRE  
Directeur des Opérations

Pour nous écrire : Generali - Segment Entreprises Dommages entreprises - 75456 Paris Cedex 09

3 / 3

FILIP001 / 301193591

2030 E

250DA - 03/2014



**Generali Iard**, Société anonyme au capital de 94 630 300 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 552 062 663 RCS Paris  
**Generali Vie**, Société anonyme au capital de 336 872 976 euros - Entreprise régie par le Code des assurances - 602 062 481 RCS Paris  
Siège social : 2 rue Pillet-Willi - 75009 Paris  
Sociétés appartenant au Groupe Generali immatriculé sur le registre italien des groupes d'assurances sous le numéro 026